

# MAIRIE DE THEZAC

8. Rue Jacques de Thézac

17600 THEZAC

Tel : 05.46.94.82.37

@ : mairie@thezac17.fr



Département de la Charente  
Maritime

## Procès-verbal de la séance du conseil municipal Du 11 mai 2026 – 20h00

L'an deux mille vingt-six, le onze mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Thézac, dûment convoqué le sept mai 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Mme BERTET Anaïs Maire.

**Etaient présents :** Mme BERTET Anaïs ; M. FLEURET Stéphane ; Mme LIGNER Maria-Lina ; Mme ROLLAND Louise ; Mme HERAULT Catherine ; M. BETELAUD Bruno ; Mme GELISSE Isabelle ; M. TETARD Christophe ; M. FLEURET Sébastien ; M. BERNARDIN Johan ; Mme DUBOC Marjorie

**Excusé(e-s) ayant donné pouvoir :**

**Absent(e-s) excusé(e-s) :** **Absent(e-s) :**

**Secrétaire de séance :** M. BETELAUD Bruno

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame le Maire ayant ouvert la séance, elle a procédé en conformité avec l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la désignation d'un secrétaire de séance. M. BETELAUD Bruno est désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) accepte.

### Approbation du Procès-Verbal de la séance du 27 avril 2026

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le compte rendu de la séance du **27 avril 2026**.

Aucune observation n'étant formulée sur le Procès-Verbal, celui-ci est adopté à l'unanimité étant entendu que les conseillers absents lors de la séance du **27 avril 2026** n'ont pas pris part au vote.

### Ordre du jour :

- Motion SDEER
- Heures Secrétaire
- Devis pose des jeux
- Devis David CHIROUSE
- Questions diverses

### MOTION SDEER

#### Relative à la compétence d'autorité organisatrice de la distribution d'électricité (AODE)

Le Conseil municipal de Thézac,

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**VU** les compétences exercées par le Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement Rural de la Charente-Maritime (SDEER),

**VU** le projet de réforme évoqué par le Gouvernement visant à confier aux Conseils départementaux un rôle de « chef de file » des réseaux de proximité, incluant la distribution d'électricité,

**CONSIDÉRANT** que la compétence d'autorité organisatrice de la distribution d'électricité (AODE) est aujourd'hui exercée efficacement par les syndicats départementaux au bénéfice direct des communes,

**CONSIDÉRANT** que ces structures garantissent :

- Une gestion de proximité adaptée aux réalités locales,
- Une mutualisation des moyens techniques et financiers,
- Une solidarité territoriale entre communes urbaines et rurales,

**CONSIDÉRANT** que le transfert de cette compétence au niveau départemental constituerait une recentralisation susceptible d'éloigner la prise de décision des besoins des communes,

**CONSIDÉRANT** l'avis unanime du Comité syndical du SDEER en faveur du maintien de cette compétence dans le bloc communal.

**DÉCIDE à l'unanimité :**

**Article 1 :** De réaffirmer son attachement au maintien de la compétence AODE dans le bloc communal.

**Article 2 :** De s'opposer à toute réforme visant à transférer cette compétence au Département.

**Article 3 :** De soutenir la position du SDEER de la Charente-Maritime.

**Article 4 :** De demander au Gouvernement de renoncer à ce projet de réforme.

**Article 5 :** De transmettre la présente motion à Monsieur le Premier ministre ainsi qu'aux représentants de l'État.

## **HEURES SECRETAIRE**

### **Avenant au contrat à durée indéterminée de l'adjoint administratif principal de 1ere classe**

Le Conseil municipal,

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu le budget de la collectivité,

Vu le contrat à durée indéterminée conclu avec Mme Julie HAROU PAGNON daté du 03/08/2021

Considérant les nécessités de service et l'évolution de la situation administrative de l'agent,

Considérant qu'il convient de modifier, par voie d'avenant au contrat à durée indéterminée, les conditions d'emploi de Mme Julie HAROU PAGNON née VINGERT, **Adjoint administratif principal de 1ère classe**,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal DÉCIDE à l'unanimité :

**Article 1 :** Un **avenant au contrat à durée indéterminée** de Mme Julie HAROU PAGNON née VINGERT **Adjoint administratif principal de 1ère classe**, est établi à compter du 1<sup>er</sup> aout 2026.

**Article 2 :** À compter de cette même date, les modifications suivantes sont apportées au contrat :

Passage de la durée hebdomadaire de travail à **35 heures** .

Classement à l'**échelon 8** : indice **brut 499 / indice majoré 435**.

**Article 3 :**

Les autres clauses du contrat initial demeurent inchangées.

**Article 4 :**

La rémunération de l'agent sera modifiée en conséquence, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

**Article 5 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

**Article 6 :**

Mme le Maire est chargée de l'exécution de la présente délibération.

## **DEVIS POSE DES JEUX**

Madame le Maire fait part au conseil municipal des devis reçus pour permettre la pose des jeux de manière sécurisée et conforme à la réglementation en cours.

Devis Comat&Valco : 4 590.00€HT \_ 5 508.00€TTC

Devis Proludic : 5 873.18€HT \_ 7 047.82€TTC

**Après délibération** et à l'unanimité, le conseil municipal  
**Accepte** le devis proposé par Comat&Valco pour 4 590.00€HT \_ 5 508.00€TTC  
**Autorise** Madame le Maire à signer tous documents afférents à ce sujet.

---

## **DEVIS David CHIROUSE**

Madame le Maire fait part au conseil municipal de devis modifié reçu de l'entreprise CHIROUSE David.

Devis CHIROUSE David : 2 400.00€ HT \_ 2 880.00€ TTC

**Après délibération** et à l'unanimité, le conseil municipal  
**Accepte** le devis proposé par CHIROUSE David pour 2 400.00€ HT \_ 2 880.00€ TTC  
**Autorise** Madame le Maire à signer tous documents afférents à ce sujet.

---

## **QUESTIONS DIVERSES**

- RDV Cyclad \_ 29/05/2026 à 10h00 \_ Proposition présence de M. Sébastien FLEURET Commission « Agriculture Environnement ».
- Prochaine date de conseil municipal **vendredi 5 juin 2026** désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales \_ Date imposée \_

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 21h02

Le secrétaire de séance  
M. BETELAUD Bruno

Le Maire  
Mme BERTET Anaïs

### **Liste des délibérations :**

40_2026	Motion SDEER
41_2026	Heures Secrétaire
42_2026	Devis pose des jeux
43_2026	Devis David CHIROUSE
44_2026	Questions diverses